

Département de l'Ain

Commune de Culoz

DECISION DU MAIRE

Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur Franck ANDRE-MASSE, Maire de Culoz 01350

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales article L2122-22-4°

Vu la délibération du Conseil Municipal de Culoz en date 26 mai 2020 rendue exécutoire,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date 10 novembre 2020 approuvant l'avant-projet détaillé pour la réalisation des travaux de réhabilitation du gymnase Jean Falconnier et autorisant le lancement de l'opération ;

Vu les résultats de la mise en concurrence (Journal d'Annonces Légales « La Voix de l'Ain » du 11/02/2022 et mise en ligne sur la plateforme www.voixdelain.fr) qui ont donnés lieu à un classement des entreprises, selon les critères inscrits dans le dossier de consultation ;

Considérant que le lot 9 « Plâtrerie peinture sols souples » a fait l'objet d'une mise au point compte tenu du changement de dénomination de l'entreprise EZM Peinture en GAUTHIER Bâtiment ;

Considérant que pour le lot 11 « ascenseur », une seule offre irrégulière a été déposée et que de ce fait la consultation s'est avérée infructueuse et qu'une nouvelle consultation a été lancée ;

DECIDE :

Article 1 : Un marché est passé pour les lots et entreprises suivants dans le cadre des travaux de réhabilitation du gymnase Jean Falconnier, les prix étant fixés en € et H.T. :

Lot n°1- GROS-ŒUVRE : SARL MUTTO BAT	69 291,16 € HT
Lot n°2- VRD : : SARL MUTTO TP	4 361,56 € HT
Lot n°3- ETANCHEÏTE: SMAC	12 080,30€ HT
Lot n°4- CHARPENTE COUVERTE ZINGUERIE : SARL MOREL	560 962,45 € HT
Lot n°5- FAÇADES METALLIQUES : SMAC	267 251,41 € HT
Lot n°6- FAÇADES ENDUITES : SAS DORREGO	15 131,78 € HT
Lot n°7- MENUISERIES EXTERIEURES : SAS NINET GAVIN	19 287,00 € HT
Lot n°8- MENUISERIES INTERIEURES : SAS NINET GAVIN	11 234,02 € HT
Lot n°9- PLATRERIE - PEINTURE - SOLS SOUPLES : GAUTHIER Bâtiment	37 777,10 € HT
Lot n°10- SERRURERIE : SARL DE SA	19 047,78 € HT
Lot n°11- ASCENSEUR : offre déclarée irrégulière et infructueuse	

Lot n° 12- CVC – PLOMBERIE - SAN - ECS : SAS POMBELEC _____ **85 021,57 € HT**

Lot n° 13- ELECTRICITE COURANTS FAIBLES SSI : SARL EG3P _____ **46 150,78 € HT**

Article 2 : Les marchés seront notifiés individuellement après que le délai de rendu exécutoire soit écoulé.

Article 4 : le lot 11 « ascenseur » fait l'objet d'une nouvelle consultation et sera notifié ultérieurement.

Article 5 : la présente décision deviendra exécutoire après transmission en sous-préfecture de Belley, affichage et donnera lieu à compte-rendu au conseil municipal lors de la prochaine séance.

Fait à Culoz le 13 mai 2022

Le Maire,

Franck ANDRE-MASSE

